

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize juin, les membres du conseil municipal de la commune de MONTALEMBERT, se sont réunis à vingt heures trente dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 juin 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM GRASSWILL François, AUDOIN Fabrice, BARRAUD Stéphane, HARDY Eric, GAUVIN Alain, GRANDIN Bernard, SUDREAU Philippe et Mme PAIRAULT Stéphanie et DEPREZ Sabrina.

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de présents : 08
 Nombre de votants : 10

Mme PENASCAIS Sylvie a donné pouvoir à Mme PAIRAULT Stéphanie
 M. BARRAUD Stéphane a donné pouvoir à Mme DEPREZ Sabrina

Secrétaire de séance : M. GRANDIN.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Bernard GRANDIN est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

La séance est ouverte à 20 h 40 et débute par la lecture du compte rendu du 12 mai 2023 qui est approuvé par les membres présents. Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et passe à l'examen de la première délibération.

I – DELIBERATIONS

Délibération n° 01 : Plan de financement de l'opération « Sécurisation de la RD 113 » - secteur Le Pain-Le Chaillot.

Le Maire présente au conseil le plan de financement de l'opération « Sécurisation de la RD 113 » - secteur Le Pain-Le Chaillot :

| OPERATION SÉCURISATION RD113 | | | | | |
|----------------------------------|--------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|
| Opérations | | Montant HT | TVA | Montant TTC | Entreprises retenues |
| PANNEAUX SIGNALISATION | | 5 209,85 € | 1 041,97 € | 6 251,82 € | RIC Collectivités |
| MATERIAUX (SABLE - CIMENT) | | 271,00 € | 54,20 € | 325,20 € | GARANDEAU |
| SIGNALISATION-MARQUAGE-SOL | | 2 005,00 € | 401,00 € | 2 406,00 € | AXIMUM |
| TOTAL | | 7 485,85 € | 1 497,17 € | 8 983,02 € | |
| FINANCEMENT DE L'OPERATION | % | HT | TVA | Montant | |
| SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL | 50,00% | 3 742,93 | 748,59 € | 4 491,51 € | |
| Part d'autofinancement communal | 50,00% | 3 742,93 | 748,59 € | 4 491,51 € | |
| TOTAL | | 7 485,85 € | 1 497,17 € | 8 983,02 € | |

à l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve le plan de financement de l'opération « Sécurisation de la RD 113 » - secteur Le Pain-Le Chaillot.

II – QUESTION DIVERSES

- a) Un point est fait sur l'organisation de la fête du feu qui se déroulera le 23 juin 2023.
- b) Le maire présente aux conseillers les documents du carnet d'intention nécessaire à la constitution du PADD dans le cadre du PLUI-H et leur propose de se réunir afin de réfléchir aux réponses à apporter à l'enquête diligentée par la Communauté de commune Mellois en Poitou à ce sujet. Selon les disponibilités de chacun, il est décidé de se réunir le 21 juin 2023 à 10h00.
- c) Le maire informe les conseillers sur la loi d'accélération des ENR et de la demande de la Préfecture des Deux-Sèvres de déterminer des zones d'implantation possible sur la commune dans ce domaine (cf Lettre du 30 mai 2023 de la Direction Départementale des Territoire – Service Transition écologique – Règlementation Sécurité).

M. le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance,
Bernard GRANDIN



Le Maire,
François GRASSWILL


